



FÉVRIER 2010

## Introduction

### Un peu d'humour, s.v.p.

S'il y a une chose que j'ai apprise au cours de mes années passées dans le domaine juridique, c'est combien il est important de cultiver le sens de l'humour. Un gros merci à mes collègues de travail qui m'inspirent quotidiennement à ce niveau. Au départ cela n'est pas évident car, par définition, travail et humour ne vont pas de pair. Cela est d'autant plus vrai dans le domaine juridique où la rigueur et le professionnalisme sont de mise.

Et pourtant, s'en passer serait une erreur. On pourrait penser que les plaisanteries entre collègues et employés nuisent à la productivité mais c'est plutôt le contraire qui se produit. En effet, les études sur le sujet démontrent que l'humour apporte de nombreux bienfaits aux organisations. Le rire atténue le stress et l'anxiété tout en procurant une sensation de bien-être qui facilite la créativité, la communication et le travail en équipe.

Alors si la déprime s'installe dans votre milieu de travail, saupoudrez un peu d'humour autour de vous tout en respectant, bien sûr, les règles de bon goût. Vos collègues apprécieront cette énergie positive qui se dégage de vous.

Pierre Pinard  
Président

## Réunions du mois

Il nous est impossible pour ce mois-ci de vous envoyer les réunions du mois. Nous vous invitons à consulter le calendrier sur notre site Ala Québec.

## Élection

Nous entamons à peine l'année 2010 mais il faut déjà penser aux élections du comité exécutif pour l'exercice 2010-2011. Les postes de trésorier, de président du défi communautaire et de président du comité des services internes sont présentement

sans candidature. Si vous êtes intéressé par un de ces postes ou si vous désirez vous impliquer de quelque façon que ce soit dans votre association, n'hésitez pas à communiquer avec Pierre Pinard.

## Courrier du lecteur

J'ai du me pencher récemment sur la relève et le développement professionnel des membres de mon cabinet.

Il s'agit d'un défi important auquel devront faire face nos organisations et cet enjeu est maintenant accentué par le vieillissement de la population.

Ce vieillissement de la population active implique qu'une bonne partie de nos ressources se retireront bientôt pour profiter d'une retraite bien méritée. Cette rareté au niveau des ressources engendrera sûrement plus d'embauches latérales, une autre source de perte de connaissances et de savoir-faire pour nos organisations.

Il est donc important que nous mettions de l'avant des moyens pour qu'un transfert de connaissances et de savoir-faire puisse s'effectuer.

Lorsque l'on m'a demandé d'écrire un article pour ALA Une, je me suis rendu rapidement compte que le sujet pourrait faire l'objet de plusieurs articles. J'ai donc pensé commencer par partager avec vous certaines de mes réflexions.

Que faisons-nous dans nos cabinets pour nous assurer que la relève sera là ?

- Formation
- Encadrement
- Coaching
- Mentorat
- Entraînement à la tâche
- Etc.

Pour qui le faisons-nous ?

- Professionnels

- Secrétaires
- Administration
- Nous-mêmes

Pour quelles connaissances ou habiletés ?

- Le droit
- Le secrétariat
- L'administration et la gestion
- La direction

Quel est notre rôle auprès des professionnels, du personnel administratif et à l'égard de notre propre développement et de celui de notre relève ?

Comme vous êtes sûrement en mesure de le constater, ce sujet est très vaste. Si nous voulons agir dans nos cabinets, la première étape est certainement de faire un bilan de nos forces et faiblesses, et de partager nos résultats.

Notre rôle en tant qu'administrateur juridique est d'encourager et de faciliter. C'est plus qu'une question de volonté, il s'agit d'un enjeu de leadership.

Au plaisir d'élaborer d'avantage dans un prochain article.

Serge Bouthillier

## Vos comités

Le Comité des directeurs généraux

Le Comité des directeurs généraux est un nouveau comité, on y compte jusqu'à maintenant 16 membres. Les réunions ont lieu aux deux mois en faisant relâche durant l'été.

La formule adoptée par ce comité consiste en des tables de discussion. Les sujets de discussion sont principalement sur le management et sur les différentes préoccupations touchant le rôle d'un directeur général ayant deux ou trois directeurs sous sa responsabilité. Nous vous rappelons que ce comité s'adresse spécifiquement aux directeurs généraux ainsi qu'aux directeurs de l'administration de cabinet d'avocat. Nous espérons que ce comité attirera les directeurs généraux et que le taux de participation aux réunions sera élevé.

Manon Brosseau

Présidente du Comité des directeurs généraux

## Activités internationales

### Bourses pour la conférence annuelle à Boston

Plus vous participez à nos activités, plus vous augmentez vos chances de gagner une bourse pour les conférences annuelles et régionales.

Lors du cocktail du temps des fêtes auquel plus de 100 personnes ont assisté, nous avons procédé à un tirage au sort. Les 15 personnes suivantes sont donc admissibles au tirage de cinq bourses d'une valeur de 1 750 \$ chacune, afin d'assister à la conférence annuelle qui aura lieu du 3 au 6 mai prochain à Boston :

André Beaupré, Scott Morgan, Sylvie Lambert, Maria Rinaldi, Jean Barbar, Serge Bouthillier, Chantal Robitaille, Christine Gingras, Claire Matte, Nicole Bernard, René Leblanc, Martine St-Pierre, Sylvie Lapointe, Rita Apa et Jackie Chan.

La liste ci-haut représente l'ordre dans lequel le tirage a été fait. Chacune de ces personnes doit donc, si ce n'est déjà fait, aviser Pierre Pinard de son intention d'assister ou non à la conférence annuelle. Par la suite, les bourses seront remises aux cinq premières personnes (en suivant l'ordre de la liste) qui auront confirmé leur présence à la conférence annuelle.

Merci à nos quatre généreux commanditaires principaux soit Groupe Montpetit Ressources Humaines, Intelcom Express, Servomax. et Personnel Alter Ego, grâce à qui la distribution de ces bourses est possible.

Votre comité de direction

## Courrier du lecteur

Le cabinet a su répondre aux attentes des employés

En janvier dernier, Stikeman Elliott a été reconnu comme l'un des 50 employeurs de choix au Canada pour 2010, se classant au 12<sup>e</sup> rang. Le sondage, organisé par le magazine Report on Business, le journal La Presse et Hewitt Associates a été mené auprès de l'ensemble des membres du cabinet, et les résultats ont démontré une grande satisfaction à l'égard du milieu de travail, un fort désir de demeurer à l'emploi du cabinet et une grande participation au succès global de l'entreprise. Fait d'autant plus valorisant, cette reconnaissance a été accordée au cabinet tout juste après son classement, pour une deuxième

année consécutive, parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada par le magazine Maclean's et MediaCorp.

Je suis d'avis que le bien-être du personnel a plus d'impact que les dernières nouveautés en matière d'avantages sociaux. Selon moi, pour être un employeur de choix, il faut créer un environnement de travail stimulant et adopter une stratégie de communication interne efficace. À cet égard, nous rencontrons les employés périodiquement durant l'année pour expliquer la stratégie du cabinet. Ces rencontres sont une excellente occasion pour mettre les décisions du cabinet en contexte et obtenir une rétroaction du personnel.

À titre de directrice générale, ces résultats me stimulent à continuer d'offrir des programmes de formation à la fine pointe et un milieu de travail novateur.

Lucia Pollice  
Directrice générale  
Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l.

## Inscription

Pour vous inscrire ou pour obtenir des informations supplémentaires, veuillez contacter la personne responsable de l'activité. Pour les activités internationales ou les conférences téléphoniques, veuillez consulter directement le site d'ALA International au [www.alanet.org](http://www.alanet.org)

## Comment nous joindre

### ALA Québec

Case postale 433

Succursale B

Montréal (Qc) H3B 3J7

Courriel : [information@alaquebec.org](mailto:information@alaquebec.org)

Site Internet : <http://www.alaquebec.org>